

20^{ème} RALLYE REGIONAL DU PICODON

12 -13 & 14 Septembre 2014

REGLEMENT PARTICULIER

PROGRAMME – HORAIRES DU RALLYE

- Parution du règlement :	Lundi 28 Juillet 2014
- Ouverture des engagements :	Lundi 28 Juillet 2014
- Clôture des engagements :	Lundi 01 Septembre 2014
- Parution du Road Book : PUB « AU BUREAU »Dieulefit	Dimanche 07 Septembre 2014
- Date et heures des reconnaissances	Voir Annexe 2
- Publication de la liste des engagés : www.asamontelimar.com	Dimanche 07 Septembre 2014
- Vérification des documents : Les Promenades à Dieulefit	Vendredi 12 septembre 2014 de 17 h 00 à 20h45
- Vérification des voitures : Parking des Promenades à Dieulefit	Vendredi 12 septembre 2014 de 17 h 15 à 21h00
- Entrée au parc Fermé après les vérifications.	Sur les Promenades à Dieulefit
- Première réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Vendredi 12 Septembre 2014 à 19 h 00 à Dieulefit
- Publication des équipages admis au départ :	Vendredi 12 Septembre 2014 à 21 h 15 à Dieulefit
- Publication des heures et ordres de départ :	Vendredi 12 Septembre 2014 à 21 h 15 à Dieulefit
- Départ 1 ^{ère} Section sortie Parc à Dieulefit :	Samedi 13 Septembre 2014 - 1 ^{ère} voiture à 07 h 30
- Arrivée 1 ^{ère} Section entrée Parc Fermé à Dieulefit :	Samedi 13 Septembre 2014 - 1 ^{ère} voiture à 08 h 43
- Départ 2 ^{ème} Section sortie Parc à Dieulefit :	Samedi 13 Septembre 2014 - 1 ^{ère} voiture à 11 h 23
- Arrivée 2 ^{ème} Section entrée Parc Fermé à Dieulefit :	Samedi 13 Septembre 2014 - 1 ^{ère} voiture à 13 h 29
- Départ 3 ^{ème} Section sortie Parc à Dieulefit :	Samedi 13 Septembre 2014 - 1 ^{ère} voiture à 14 h 59
- Arrivée 3 ^{ème} Section entrée Parc Fermé à Dieulefit :	Samedi 13 Septembre 2014 - 1 ^{ère} voiture à 17 h 05
- Vérifications Finales : Carrosserie GAUTHIER à Dieulefit	
- Publication des résultats du Rallye au Parc à Dieulefit :	Samedi 13 Septembre 2014, 30' après L'arrivée du dernier concurrent
- Remise des Prix sous le chapiteau à Dieulefit	Dimanche 14 Septembre 2014 à 10h30

Article 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Montélimar organisateur administratif et l'Ecurie Dieulefit Sport Auto organisateur technique organisent, en partenariat les 12-13 et 14 Septembre 2014 le :

20^{ème} RALLYE REGIONAL DU PICODON

Le présent règlement a reçu le permis d'organiser par la FFSA le n° **R 317** en date du 02/07/2014. et par le COMITE RHONE ALPES sous le N° **R 27** en date du 25/06/2014.

Comité d'Organisation

- Le Président Jean-Pierre MAUVEAUX et les Membres de son Comité Directeur.
- Le Président Damien PELLEGRIN et les Membres de Dieulefit Sport Auto.
- Secrétariat du Rallye

A.S.A Montélimar

916 route du Village – 26130 CLANSAYES

TEL & FAX : 04.75.04.51.66 www.asamontelimar.com Courriel : asa-montelimar@orange.fr

Permanence du Rallye

- ☞ Avant le Rallye : ASA MONTELMAR – tél. 04.75.04.51.66 – transfert d'appel le vendredi à 14 H
- ☞ Pendant le Rallye : PC du rallye à Dieulefit

1.1P. Officiels du Rallye

Président du Collège	Mr ANNOVAZZI Jean-Carl	8408
Membres du Collège	Mr VEYRET Emmanuel	1316
	Mr BRANCHE Jacques	3088
Secrétaire du Collège	Mme ANNOVAZZI Agnès	151454
Directeur de Course	Mr COLLIN Alex	9671
Directeurs de Course Adjoints	Mr MAUVEAUX Jean Pierre	2735
	Mr MUSELLI Bruno	2403
	Mr VAUTRAT Herve	3259
	Mr DETROYAT Jean	3042
Commissaires Techniques: (Responsable)	Mr BLANC Philippe	38131
Commissaires Techniques : (Adjoint)	Mr BORDERON Loys	183288
	Mr CORBET Robert	6850
	Mr CANEL Jean-Louis	50539
	Mr GRANDPIERRE Gilbert	10151
	Mr BOSSEAU Yannick	223616
Relations Concurrents	Mr COSTE Raymond	41191
	Mme TRAMONT Emilie	179334
Chargé de la Publicité	Mr LAUDET Jean Louis	6195
Responsable des Classements / Informatique	Mr FREYSSINET André	
Juges de Faits	Mme JEUNE Valérie	161099
	Mme FAGOT Isabelle	172694
	Mr MOULIN Marc	19079
Relation Presse	Mr PROY Jean Eric	25568
Directeurs Course sur les E. S.		
ES 1-3-6 COMPS	Mr GIBILY Christian	3302
ES 2-4-7 ORCINAS	Mr VINCENT GENOD Stéphane	24887
ES 5-8 FRANCILLON	Mr VERNET Daniel	147321
Responsables des Commissaires	Mr PITARCH Floréal	2729
Assistance médicale (Médecin Chef)	Mr CHEREAU Patrick	23731
Observateur du Comité	Mr	
Animateur	Mr GAVARD PERRET Philippe	173941
Véhicule Info/Sono	Mr MATHON Remy	
Véhicule Info/Video	Mr GRIVOT Christophe	175102
Véhicule Damier	Mr ROSSIGNOL Didier	11521

1.2P. Eligibilité

Le 20^{ème} Rallye Régional du Picodon compte pour:

- La Coupe de France des Rallyes 2014 coefficient 2
- Le Championnat du Comité Rhône-Alpes des Rallyes Régionaux
- Le Challenge ASA Montélimar

1.3P. Vérifications avant le Départ

Les équipages engagés recevront par Mail ou par Courrier **leur accusé de réception d'engagement et leur heure de convocation pour les vérifications des documents et des voitures qui auront lieu le Vendredi 12 Septembre 2014 de 17 h 00 à 21 h 00 sur** Les Promenades à Dieulefit. Les vérifications finales seront effectuées : Carrosserie GAUTHIER à Dieulefit (taux horaire de la main d'œuvre 60.00 € TTC)

Art. 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Art. 3P. CONCURRENTS & PILOTES

3.1P. Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.1P. Concurrents admis

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.1.5P. Toute Personne désirant participer au 20^{ème} Rallye Régional du Picodon doit adresser à **l'A.S.A.M. Chez Martine PAOLELLI - 916 route du Village – 26130 CLANSAYES** (cachet de la poste faisant foi), la demande d'engagement ci-joint dûment complétée et accompagnée des photocopies des licences et permis de conduire avant le 01 septembre 2014. - **TOUT ENGAGEMENT RECU INCOMPLET NE SERA PAS ENREGISTRE**

3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à **150 voitures** maximum.

3.1.11P. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

A) Droits simples avec la publicité facultative des organisateurs avant : le 01.09.14 : **320 €**

B) Sans la publicité facultative des organisateurs avant : le 01.09.14 : **640 €**

3.1.12P. Règlement des droits

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques seront remis à la banque le jour de la clôture des engagements.

Remboursement des droits d'engagement

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement sera refusé - si le rallye n'a pas lieu

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, ne pourront se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée. La retenue sera :

- de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye,

- de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.2P. Equipages

Conforme au règlement standard F.F.S.A

3.3P. Ordre de Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Art. 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. Voitures autorisées

Les voitures de Production (groupes N et FN confondus) réparties en 5 classes de cylindrée corrigée :

Classe 1 : jusqu'à 1400 cm³

Classe 2 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

Classe N2 Série : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

Classe 3 : au-dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Classe 4 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures de Tourisme (groupes A, FA confondus) sont réparties en 8 classes de cylindrée :

Classe 5 : jusqu'à 1400 cm³

Classe 5K : Kit-Cars jusqu'à 1400 cm³

Classe 6 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

Classe 6K : Kit-Cars, FRC, S 1600 au dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

Classe 7 : au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Classe 7K : Kit-Cars au dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Classe 7S : S 2000

Classe 8 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures du groupe GT de série sont réparties en 2 classes de cylindrée :

Classe 9 : jusqu'à 2000 cm³

Classe 10 : au-dessus de 2000 cm³

Les voitures du groupe F 2000 réparties en 4 classes de cylindrée :

Classe 11 : jusqu'à 1150 cm³

Classe 12 : au-dessus de 1150 cm³ et jusqu'à 1400 cm³

Classe 13 : au-dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

Classe 14 : au-dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Les voitures du groupe R sont réparties en 5 classes de cylindrée :

Classe R1 : R1A jusqu'à 1400 cm³

R1B plus de 1400 cm³ jusqu'à 1600 cm³

Classe R2 : R2B plus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³

R2C plus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³

Classe R3 : R3C jusqu'à 2000 cm³

R3D diesel suralimenté jusqu'à 2000 cm³

R3T suralimenté jusqu'à 1600 cm³

Classe R4 : Cylindrée corrigée de plus de 2000 cm³

Classe R5

Les voitures du groupe FRC :

Admise dans la classe du Groupe A correspondant à leur cylindrée corrigée

4.2P. Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard F.F.S.A

4.3P. Assistance

Assistance interdite en dehors des parcs prévus.

Le respect de cette interdiction sera contrôlé par un juge de faits. Chaque équipage recevra lors des vérifications des documents 3 plaques dont une "*assistance*" portant le N° du concurrent.

4.6P. Identification des voitures

L'identification des véhicules se fera par l'apposition de 2 plaques (210mm X 140 mm), l'une située à l'avant du véhicule, et l'autre à l'arrière. Le numéro de plaque sera attribué par l'organisateur en tant que numéro de course. Sa validité sera limitée à la date et à l'itinéraire prévu pour l'épreuve.

Position de la plaque avant : située dans l'angle supérieur du pare-brise côté opposé au poste de pilotage.

Position de la plaque arrière : située à l'emplacement de la plaque d'immatriculation arrière.

Couleur : traits noirs sur fond blanc.

Pendant la durée de la manifestation, les plaques d'immatriculation devront être soit retirées, soit occultées. Dans le dernier cas, il appartiendra au concurrent de recouvrir intégralement sa plaque avec un adhésif de couleur noire.

- Pour les rallyes des Championnat de France Rallyes, Championnat de France Rallyes Terre et la Finale de la Coupe de France, la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 x 110) à sa position d'origine, est réservée à la FFSA qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle.
- Pour tous les autres rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 x 110) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.
- **Pour tous les rallyes, chaque voiture devra être équipée à l'avant d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520x110mm), permettant le positionnement de l'identification promotionnelle exclusivement réservée à l'organisateur .**

Art.5P. PUBLICITE

Les publicités obligatoires et optionnelles seront précisées sur un additif remis à chaque concurrent lors des vérifications administratives.

Art.6P. SITES & INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le 20^{ème} Rallye Régional du Picodon représente un parcours de 158.600 kms. Il est divisé en 1 Etapes et 3 Sections. Il comporte 8 Epreuves Spéciales d'une longueur totale de 39.20 Kms.

ES COMPS	: 1 - 3 - 6	5.00 km x 3	= 15.00 Km
ES ORCINAS	: 2 - 4 - 7	4.60 km x 3	= 13.80 Km
ES FRANCILLON	: 5 - 8	5.20 km x 2	= 10.40 Km

6.2P. Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.2.5P. Reconnaissances autorisées uniquement :

Le Dimanche 07 Septembre 2014 de 9 h 00 à 20 h 00

Le Vendredi 12 Septembre 2014 de 9 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 maximums (Art 6.2.1 du règlement standard)

Toute infraction sera sanctionnée conformément à l'article 6.2.4. De la réglementation F.F.S.A

6.3P. Carnet de Contrôle

Conforme au règlement standard F.F.S.A

6.4P. Circulation

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Sur le parcours des épreuves spéciales, seuls les dépannages demandés par la direction de course seront pris en charge par l'organisateur. Dans le cas où un concurrent désire le service de dépannage de l'ES. Il le fera réaliser à ses frais et il devra en avvertir le Directeur d'épreuve avant le passage du véhicule balai. (Cibiste).

Art.7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.1P. Départ

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2P. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.2.11P. Les signes distinctifs des commissaires sont :

Commissaire de route : Chasuble Orange
Chef de poste : Chasuble Orange Barrée

7.3P. Contrôles de Passages (CP) Contrôles Horaires (CH) Mise Hors Course

Conforme au règlement standard F.F.S.A

7.4P. Contrôle de Regroupement

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.5P. Epreuves Spéciales (E.S.)

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Chronométrage au 1/10 de seconde

7.6P. Parc Fermé

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Art.8P. PENALITES - RECLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Art.9P. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Art.10P. PRIX – COUPES – CHALLENGES

La répartition des prix se fera de la façon suivante:

SCRATCH			GROUPES (X5)	20 Pts	+ 20 Pts
1 ^{er}	460,00 €		1 ^{er}	250,00 €	250,00 €
2 ^{ème}	300,00 €		2 ^{ème}		150,00 €
3 ^{ème}	180,00 €		3 ^{ème}		80,00 €
			TOTAL		2 400,00 €
TOTAL	940,00 €				
CLASSES (X 20)	-4 Pts	4 à 8 Pts	9 à 12 Pts	13 à 15 Pts	+ de 16 Pts
1 ^{er}	160,00 €	320,00 €	320,00 €	320,00 €	320,00 €
2 ^{ème}		160,00 €	160,00 €	160,00 €	160,00 €
3 ^{ème}			80,00 €	110,00 €	110,00 €
4 ^{ème}				90,00 €	90,00 €
5 ^{ème}					70,00 €
TOTAL					15 000,00 €
COUPE DES DAMES					320,00 €
TOTAL DES PRIX DISTRIBUTIBLES					18 660,00 €

Tous les prix sont cumulables.

Les classes suivantes seront confondues : **A8/4RM&2RM/FA8 4RM&2RM – A7S/A7K/FA7K/A7- A6K/FA6K/A6 - A5/A5K/FA5K - N4 4RM&2RM/ FN4 4RM&2RM**

Coupes: de nombreuses coupes récompenseront les lauréats des divers classements. Plusieurs Commissaires seront récompensés.

La Remise des prix aura lieu le Dimanche 14 Septembre 2014 à Dieulefit sous le chapiteau à 10h30.

Dans la mesure où le commencement de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

ANNEXE 2

IMPORTANT

Mesdames, Messieurs les concurrents,

C'est grâce à la compréhension des Riverains et des municipalités des communes traversées par le RALLYE que l'Association Sportive Automobile de Montélimar a pu organiser et organisera encore cette année le Rallye du PICODON DIEULEFIT.

C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous adopterez lors des reconnaissances du parcours, que la pérennité de l'épreuve pourra être assurée.

Nous vous demandons de **RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE**, afin de préserver, la sécurité et la tranquillité des populations et des villages qui vous accueillent, et de suivre scrupuleusement les limitations de vitesse et les horaires réglementés sur des routes fréquentées par des enfants, allant ou revenant de l'école, et par des véhicules agricoles.

EN ACCORD AVEC LES SERVICES PREFECTORAUX ET LA GENDARMERIE, LA REGLEMENTATION SUIVANTE SERA APPLIQUEE :

Reconnaisances strictement interdites avant le 07 Septembre 2014.

Reconnaisances autorisées uniquement :

Le dimanche 07 Septembre 2014 de 9 h 00 à 20 h 00

Le vendredi 12 Septembre 2014 de 9 h 00 à 16 h 00 et de 18 h 00 à 20 h 00

De plus, dans tous les Rallyes asphaltés, le nombre de passages en reconnaissance est limité à 3 maximum (Art 6.2.1 France Auto 2014)

Limitations de vitesse : **50 Km/h sur les routes des épreuves spéciales.**
30 Km/h dans les agglomérations.

De nombreux contrôles (radars) seront effectués. En sus des procès-verbaux éventuels, des sanctions sportives pouvant aller jusqu'à la mise hors course (refus du départ) sanctionneront les contrevenants sans qu'ils puissent prétendre à un quelconque remboursement des droits d'engagement (conformément au règlement standard des Rallyes français – art 13)

Afin de limiter la gêne des riverains, il vous est demandé :

- ⇒ **De veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit apportée à l'environnement,**
Tous repères, marques, panneaux sont rigoureusement interdits.
- ⇒ **Il est interdit de remonter les épreuves spéciales en sens inverse.**

Nous comptons sur votre sportivité, votre **courtoisie** et votre **sens du civisme**.

De votre comportement responsable dépend l'avenir des Rallyes.

Le comité d'organisation vous souhaite un agréable Rallye du PICODON et vous remercie par avance de votre sportivité.